

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°1
17 octobre 2019**

Présents :

Municipalités et SRPI : Mmes HOMMET (présidente du SRPI), LESEURE (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), Mme ROGER (maire d'Orville), M GAUCHER (représentant de la commune de Dun le Poëlier et remplaçant Mme NICAUD)

DDEN : fonction sans membre

Délégués des parents d'élèves:

Mmes GAUDECHOUX, CESBRON, BARDET, HOURQUEBIE, TEXIER et M CAMAIL

Enseignants du RPI : Mmes BONNEFOY, MARCHET, BARNABA et M GARÇON

Absents et excusés : M. TEYSSANDIER (IEN), Mme RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle), M KOCKENPO (maire d'Anjouin), M FAUCHER (maire de Dun le Poëlier), M PETIT (maire de Bagneux), Mmes VAN HASSELAAR et BOULOGNE (déléguées SRPI pour Saint Christophe en Bazelle) et Mme JOURDANT et NICAUD (représentantes de la commune de Dun le Poëlier), M HEREL et Mme BERNADAC (représentants de la commune d'Anjouin), Mme MAUDUIT (déléguée des parents d'élèves), Mme BRIENNE (enseignante).

Le conseil d'école commence par un petit mot concernant le décès de Mme BRISSEMORET qui assurait la fonction de DDEN depuis de très nombreuses années auprès des écoles du RPI de Bazelle. M GARÇON explique qu'il n'y a aucune obligation qu'une personne assure cette fonction au sein du conseil d'école.

Un tour de table est ensuite réalisé par rapport aux nouveaux parents élus comme délégués des parents d'élèves.

1 – RESULTATS DES ELECTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES

Avant de donner les résultats des élections, M GARÇON remercie très chaleureusement Mme GAUDECHOUX, MAUDUIT et BARDET pour la mise sous enveloppe du matériel de vote qu'elles ont effectuée jeudi 3 octobre dernier. Sans elles, l'organisation aurait été bien plus difficile.

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre dernier. Les taux de participation sont les suivants :

Ecole de Dun le Poëlier	Ecole de Saint Christophe en Bazelle	Ecole d'Anjouin
47,62 %	44,64 %	55,88 %

Les parents élus sont : pour l'école de Dun le Poëlier

Titulaire : Mme MAUDUIT Aurore

Suppléants : Mme GAUDECHOUX Emilie

pour l'école de Saint Christophe en Bazelle

Titulaires : Mme CESBRON Isabelle et M CAMAIL Patrick

Suppléants : Mmes BARDET Alexandra et HOURQUEBIE Séverine

pour l'école d'Anjouin

Titulaire : Mme TEXIER Alexandra

Suppléant : Mme BARDET Alexandra

M GARÇON demande ensuite si les différentes personnes présentes souhaitent ne faire qu'un seul et unique conseil d'école pour les 3 écoles du RPI de Bazelle. Le vote « pour » est unanime.

2 – APPROBATION DU CONSEIL D'ECOLE PRECEDENT

Validation du PV du Conseil d'école n°3 du 6 juin 2019.

3 - ORGANISATION GENERALE DES ECOLES

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 17 octobre 2019)	
Dun le Poëlier	TPS	3	soit 23 élèves
	PS	6	
	MS	6	
	GS	8	

Saint Christophe en Bazelle	CP	8	soit 35 élèves
	CE1	7 + 9	
	CE2	11	
Anjouin	CM1	11	soit 18 élèves
	CM2	7	
TOTAL		76	

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 - 2021 :

Communes	Enfants nés en 2017 et pas encore scolarisés	Enfants nés en 2018	Enfants nés en 2019
ANJOUIN		Eline MORICHON	Robin GROJO - Alma GÄNIER DE BRITO - Gabriel DAVEAU + 1 garçon famille DANJON à venir
BAGNEUX	Gustavo GRUBOR OLHER -	néant	Solène BRIALY - Lazare GRUBOR OLHER -
SEMBLEÇAY	néant	néant	néant
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	Paul FONTAINE - Lilou BLASCO - Célian COCHEREAU	Léna THUE - Emile MARSAULT	
DUN LE POËLIER		Yaël ROCHEFORT - Azylis FOY - Julia DELOBELLE - Luna EDMOND DELOVE - Juanito JELINEAU	Léandre GAUDECHOUX -
ORVILLE			Louis BIMBAUD - Milan TRIBOUILLARD

Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2020 - 2021

M GARÇON demande si des réflexions ont eu lieu au niveau du SRPI par rapport à la rentrée prochaine.

Mme HOMMET explique que des élections municipales auront lieu au printemps prochain. Il appartiendra donc aux futurs élus de décider de l'organisation de la semaine scolaire pour l'année scolaire prochaine. Mme HOMMET suppose que la suite de cette année scolaire se passera sans changement. A ce propos, elle indique qu'elle proposera aux futurs élus de proposer aux futurs élus de rester directrice de l'accueil périscolaire si besoin jusqu'en juin pour ne pas interrompre le fonctionnement actuel en cours d'année scolaire. Si le fonctionnement actuel est maintenu pour l'année scolaire 2020-2021, il conviendra de choisir un(e) directeur(trice) pour gérer les activités péri-scolaires. Mme LESEURE se demande si un sondage sera proposé aux familles. Mme HOMMET pense que cela aura peut-être lieu après les élections. Elle demande néanmoins si la poursuite de la semaine à 4,5 jours est souhaitée par l'équipe enseignante. La position des enseignants est identique aux autres années : les enfants y trouvent des bénéfices.

Les APS et APC

Les APS (Activités Péri Scolaires)

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET qui remercie les bénévoles intervenants lors des APS et qui soutiennent les actions proposées.

Pour l'école de Dun le Poëlier, cette organisation permet notamment de laisser les enfants dormir selon leurs besoins. Depuis la rentrée, les activités se sont surtout passées à l'extérieur mais l'automne arrivant, les enfants joueront et bricoleront en intérieur.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, une réadaptation a dû être opérée quant aux activités proposées. Une organisation un peu plus rigide ainsi que des activités basées sur des jeux coopératifs sans compétition vont être mises en place. A ce propos, Mme MARCHET indique qu'elle a contacté une conseillère pédagogique de la circonscription

d'Issoudun pour intervenir après les vacances de la Toussaint par rapport aux relations de groupe. Elle demande si Isabelle LABAT pourrait être présente lors de l'intervention. Mme HOMMET est d'accord.

Pour l'école d'Anjouin, un projet autour du livre devrait permettre aux enfants d'aborder la reliure, l'illustration (entre autres) et déboucher sur la visite d'une imprimerie et d'un atelier de reliure.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC ont lieu les lundis de 15h à 16h30 :

Pour l'école de DUN : des évaluations départementales en langage ont été passées avec les élèves de Grande Section. Les élèves pris en charge lors des prochaines séances d'APC seront aidés dans le domaine du langage et éventuellement dans le domaine plus mathématique si besoin.

Pour l'école de SAINT CHRISTOPHE : Mme BARNABA a pris des élèves de sa classe en lecture et résolution mathématique. Lors de la prochaine période, elle poursuivra ce travail. Mme MARCHET travaillera la lecture avec des CP.

Pour l'école d'ANJOUIN : Les élèves pris en charge lors des séances d'APC (pour la période actuelle et pour la prochaine période) sont aidés dans différents sous domaines du français tels que la compréhension de lecture et l'étude de la langue. Une aide mathématique est également apportée à ces élèves en fonction de leurs besoins.

Mme HOMMET ajoute un point concernant les transports scolaires. En effet, après quelques aménagements habituels et inhérents à la rentrée scolaire, une procédure devrait permettre d'améliorer l'organisation quand un chauffeur est absent. Comme la garderie à l'école de Saint Christophe en Bazelle ouvre à 7h30, il a été convenu que les chauffeurs devaient y appeler Isabelle LABAT qui devrait relayer l'information auprès des écoles (et des familles) et ainsi permettre une meilleure gestion de ces situations. Mme HOMMET attend que l'institution organisatrice des transports scolaires la recontacte. Elle précise qu'une autorisation de transport devra être signée quand une famille autorise un tiers à transporter son enfant dans son véhicule personnel pour pallier à l'absence de transport.

Le projet d'école

Le projet d'école a été prolongé d'un an. Les 2 axes prioritaires sont toujours :

la culture au service des apprentissages : axe décliné en 3 objectifs :

permettre aux élèves de se construire une culture scientifique

permettre aux élèves de se construire une culture humaniste

ouvrir les élèves à la pluralité des cultures dans le monde en utilisant les outils numériques

devenir un citoyen : axe décliné en 3 objectifs :

développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

comprendre les raisons de l'obéissance aux règles

faire prendre conscience aux élèves des enjeux de l'utilisation des outils informatiques

M GARÇON indique que le projet annuel pour les 4 classes est : **Du 1er au 10ème ART.**

Des activités liées aux arts en général ponctueront et guideront une bonne partie du déroulement de cette année scolaire dans les 3 écoles du RPI.

Le règlement intérieur

Suite à la loi pour une école de la confiance, l'âge de l'instruction obligatoire a été baissé à 3 ans. C'est pourquoi, le règlement intérieur des écoles du RPI de Bazelle doit être revu. M GARÇON présente les modifications à l'assemblée qui vote

pour. Le nouveau règlement intérieur sera communiqué aux familles, aux représentants des parents d'élèves, aux communes et à l'IEN après les vacances de la Toussaint.

4 – TRAVAUX ET SECURITE

Demandes du conseil d'école n°3 du 6 juin et nouvelles requêtes

Les 3 écoles ont été dotées de visiophones pour la rentrée scolaire.

Ecole de Dun le Poëlier

Travaux en attente :

L'installation d'un buzzer supplémentaire dans le hall d'accueil : Mme HOMMET a eu une entrevue avec M FRANÇOIS (responsable de ce dossier auprès de la CCPB) qui lui a indiqué qu'un buzzer supplémentaire avait déjà été installé mais dans la classe. Il est donc prévu de le déplacer dans le hall d'accueil. M GARÇON indique que l'alarme fonctionne bien mais qu'il n'est plus possible de l'arrêter directement avec la clé dédiée aux boîtiers (ce qui est très agaçant). De ce fait, les exercices d'évacuation incendie se font toujours à l'aide d'une cloche.

La mise en place d'un système occultant par rapport à la cantine (rideaux anti intrusion ou film anti regards) : cette demande est du ressort de la CCPB. Compte tenu des derniers épisodes caniculaires, M FAUCHER a proposé l'installation de stores. Ce dossier va donc être étudié.

M GARÇON demande si des avancées ont eu lieu par rapport aux travaux d'accessibilité de l'école et au goudronnage partiel de la cour de récréation puisqu'il semblait que ces travaux étaient budgétisés pour l'année 2019. M GAUCHER indique que le chiffrage a été réalisé par rapport au budget 2019 mais que les travaux inhérents à la piscine de Chabris ont quelque peu décalé la chronologie prévue. Concernant le souhait de M GARÇON d'être informé avant le début des travaux liés à l'aménagement de la cour de récréation de l'école de Dun le Poëlier, il semble qu'une entrevue entre M FAUCHER et M GARÇON soit à envisager, selon Mme HOMMET.

M GARÇON indique enfin que les fuites dans le préau de l'école sont toujours présentes.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

A été fait :

La porte d'entrée a été remplacée pendant les vacances estivales.

Un visiophone a été installé (la sonnette ne sonne que dans la classe de Mme MARCHET qui a évoqué ce problème avec la personne de la CCPB venue installer le visiophone).

Des doubles des clés du portail ont été faits. Mmes MARCHET et BARNABA remercient la secrétaire du SRPI pour ce point.

Travaux en attente :

L'éclairage des toilettes des enfants est toujours problématique.

La protection du jardin du voisin (dont le chien hurle de façon constante durant la journée et qui s'est retrouvé dans la cour de l'école après s'être sauvé).

Le remplacement des ampoules halogènes pour le préau. Ce n'est pas encore réalisé, selon Mme LESEURE.

La révision de la structure de jeux extérieurs : Mme MARCHET reste sceptique quant à la stabilité de celle-ci malgré l'intervention de l'employé communal. Elle a interdit son utilisation pour le moment. A revoir au printemps.

L'absence d'extincteur dans la salle d'activité (qui a été mentionnée dans le DUERP de l'école).

Le joint de la petite porte de la salle d'activité est toujours absent.

La mise en place du parking à vélos dans la cour de l'école.

L'absence de cales sous certaines chaises de classe.

La fuite de la gouttière qui semble ne pas avoir été réparée.

Mmes HOMMET et RIOLLET ont envoyé un courrier à la CCPB par rapport à un certain nombre de points abordés par Mme MARCHET.

L'école souhaiterait :

Mme BARANBA souhaiterait savoir s'il est possible de budgétiser le changement du tableau à craie par un tableau blanc (type Velleda) et l'installation future d'un tableau numérique interactif. De plus, elle souhaiterait l'installation d'un soufflet anti-pince-doigts pour la porte d'entrée de sa classe.

Ecole d'Anjouin

Travaux en attente :

La réparation de l'encadrement de la porte de la classe qui ne cesse de se détériorer : la plaque de plâtre tombe de jour en jour bien que les élèves ne s'y appuient pas.

Sécurité

Les protocoles de sécurité

Les enseignants présentent les protocoles de sécurité avant signature par les différents acteurs concernés. Aucun grand changement n'est à noter pour cette année. Les protocoles seront transmis aux familles concernées après les vacances de la Toussaint.

Les exercices de sécurité

Dun le Poëlier : un exercice incendie a eu lieu le vendredi 27 septembre dernier avec une très bonne réaction des élèves (qui avaient été prévenus). Moins d'une minute a été nécessaire pour quitter la classe et se regrouper dans la cour.

Saint Christophe en Bazelle : exercice incendie le vendredi 27 septembre. Une première tentative a eu lieu le mercredi précédent mais l'ensemble des buzzers ne fonctionnait pas dans l'école. Du personnel CCPB est intervenu rapidement et a remplacé le buzzer défectueux qui bloquait le fonctionnement du système d'alarme. Le vendredi, les élèves sont sortis de l'école avant de se regrouper dans la cour en une quarantaine de secondes.

Anjouin : Un exercice incendie a eu lieu le vendredi 27 septembre dernier. Les élèves ont réagi de manière efficace en sachant qu'ils n'avaient pas été prévenus de cet exercice. Mme BONNEFOY indique qu'un temps inférieur à la minute pour ce premier exercice de l'année a été réalisé.

Un exercice lié au Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu dans les 3 écoles du RPI mercredi dernier. Ce premier exercice était basé sur une tentative d'intrusion dans chaque école avec un confinement des élèves. Le bilan est positif.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans les écoles

M GARÇON indique que les risques d'entorse liés à la marche glissante à l'entrée de sa classe et aux pavés glissants à l'entrée dans la cour sont toujours notés dans le DUERP de l'école de Dun le Poëlier. La fiche concernant le système d'alarme a été clôturée. Quant à la poussière de la cour de récréation, ce risque fait toujours partie du DUERP de l'école de Dun le Poëlier.

A Saint Christophe, Mme MARCHET l'a mis à jour et n'a mentionné uniquement que l'absence d'extincteur dans la salle d'activité.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail

Une fiche concernant la poussière de la cour de récréation et les risques respiratoires qui y sont liés est toujours ouverte pour l'école de Dun le Poëlier.

Pour Anjouin : La fiche RSST concernant les risques liés à l'absence d'une sonnette au portail n'est plus active.

5 – BUDGET

Commandes

Les dernières commandes ont été passées courant septembre. Les enseignants remercient le SRPI quant au maintien de la possibilité de verser une partie du budget fournitures aux coopératives scolaires et pour les 500 euros alloués à chaque école au niveau des transports pour les sorties.

Concernant les consommations de cartouche d'encre, un souci est apparu pour l'école de Saint Christophe en Bazelle. En effet, sur les deux imprimantes de l'école, une possède un contrat de maintenance. Or, lors du remplacement des cartouches d'encre, Mme MARCHET a pensé que le coût du remplacement des cartouches était compris dans le contrat mais ce n'était pas le cas. Par rapport au surcoût induit, il a été décidé d'un commun accord que la moitié serait supportée par le SRPI (en plus du budget fournitures) et que l'autre moitié serait prise sur le budget fournitures de l'école.

Investissement et plan ENIR 2

Suite à la rédaction du projet pédagogique et du dossier administratif et financier par rapport au plan ENIR 2 (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité 2), les écoles du RPI ont été dotées de 12 tablettes numériques de très bonne qualité, de casques audio et de répartiteurs ainsi que de rallonges électriques multiprises.

Mme HOMMET souhaite faire un rapide rappel concernant ce plan. Les contraintes liées au budget du SRPI (qui ne souhaitait pas risquer d'engager plus de 4000 euros de fonds propres) ont limité le projet global porté par une seule commune : Saint Christophe en Bazelle. Madame HOMMET précise que, dans un RPI, le projet devait être compris entre 3 000 et 7 000 euros par commune pour être subventionné à 50 % par l'Etat. Avec la certitude d'obtenir d'autres subventions (DETR), madame HOMMET pense qu'il aurait été judicieux de faire un plus gros investissement en impliquant l'une ou l'autre commune du syndicat (Anjouin ou Dun le Poëlier) pour porter aussi le projet. Equiper une classe avec un nouveau tableau numérique aurait pu être envisagé, par exemple. Mme HOMMET ajoute également que, suite à l'accord d'une autre subvention, des investissements ont pu être réalisés pour du mobilier, une imprimante et une cuisinière.

Les enseignants indiquent qu'ils ont été très sensibles au budget débloqué et à la réponse positive à leur demande pour permettre aux enfants de profiter de matériel très moderne et performant.

Bilan des coopératives scolaires

Le bilan pour la coopérative scolaire de Dun le Poëlier s'établit comme suit pour l'année scolaire passée : dépenses = 1158,58 euros et recettes = 1412,13 euros soit un solde excédentaire de 253,55 euros.

Pour la coopérative de l'école de Saint Christophe en Bazelle, nous avons 2782,52 euros en caisse (somme de laquelle il faut soustraire la répartition entre les écoles du RPI des 1500 euros alloués par le SRPI).

Le bilan de la coopérative scolaire de l'école d'Anjouin est de 3766,67 euros au 31 Aout 2019. 362,69 euros ont été dépensés et 816,69 euros ont été crédités.

Les enseignants sont unanimes pour indiquer que la participation plus qu'importante de la Récré du RPI leur permet de monter et mettre en place des projets qui ne pourraient voir le jour sans cela. Ils remercient l'association de parents d'élèves très sincèrement.

6 – LA VIE DES ECOLES

Le RPI

Les séances de piscine ont repris le 19 septembre dernier. Compte tenu des très importants travaux prévus à la piscine de Chabris, seuls les élèves de l'école de Saint Christophe en Bazelle bénéficieront de séances de natation cette année.

Un spectacle de monsieur DUVAL est prévu pour les 3 écoles dans la dernière période.

Ecole de Dun le Poëlier

Les élèves sont retournés à la bibliothèque le 7 octobre dernier. La fréquence sera, cette année encore, d'une visite toutes les 3 à 4 semaines environ selon les périodes de vacances.

Le prix Escapages concernera encore les élèves cette année.

Aucune sortie n'est encore programmée pour le moment mais M GARÇON réfléchit.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Les élèves participeront au prix Escapages cette année encore.

Les élèves participeront également au projet « Ecole et Cinéma ». Une sortie au cinémobile de Valençay une fois par trimestre puis une exploitation en classe sont prévues. Ce projet se fera également avec l'école d'Anjouin.

Un travail en partenariat avec la photographe de Valençay est en réflexion.

La collecte pour le recyclage des crayons et cartouches : la coopérative a reçu un chèque de 50 euros environ rien que pour les cartouches.

La mise en place de la vente des chocolats de Noël : les prospectus sont passés dans les cahiers de liaison des élèves.

Les élèves participeront au Téléthon organisé sur la Commune de Saint Christophe le vendredi 29 novembre prochain : une vente d'objets fabriqués sur le temps des APS (vu avec Isabelle) lors du marché et une course de durée organisée dans le bourg auront lieu. 10 centimes d'euro par tour seront reversés par la coopérative scolaire au profit de cette association.

Une sortie à Sainte Sévère devrait avoir lieu dans le cadre du projet sur les arts.

Mme MARCHET indique que les livres obtenus dans le cadre du Plan Bibliothèques sont arrivés et qu'ils seront accessibles aux élèves dès qu'ils auront été couverts.

Ecole d'Anjouin

Les élèves retourneront tout au long de cette année, un vendredi sur deux, à la bibliothèque d'Anjouin. Une salle de travail est accessible pendant le temps où, par petits groupes, les élèves choisissent des livres.

Les CM2 participeront au « Petits champions de la lecture », concours de lecture à voix haute pour tous les élèves de CM2 de France. Une première phase de sélection locale a pour but d'élire le meilleur lecteur du groupe classe. Une seconde phase départementale aura lieu courant mars. Les sélectionnés pourront se rendre à l'étape départementale pour défendre leur voix avant les éventuelles phases régionale puis nationale. Les élèves de CM1 pourront participer et s'entraîner pour un éventuel projet l'an prochain et pourront également coacher ou faire partie du jury de sélection des élèves de CM2.

Pour le moment aucune sortie n'est prévue mais un projet autour du débarquement en Normandie lié au programme d'histoire est en étude.

Fête des écoles et Récré du RPI

Les enseignants souhaiteraient que la fête se déroule le vendredi 26 juin 2020. Mme CESBRON indique qu'il ne devrait pas y avoir de souci par rapport à la scène cette année.

L'association « la Récré du RPI » n'a pas été mise en sommeil même si cela fût compliqué a priori. Ainsi, un nouveau bureau a été formé suite au départ de plusieurs personnes. Sylvain JOURDANT assure la présidence, Sarah CHERUEL est vice-présidente, Johann et Aurore MAUDUIT sont respectivement trésorier et trésorière adjointe tandis qu'Emilie LEPAIN et Cindy PETIT assurent le secrétariat.

7 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Une demande est revenue vers M GARÇON quant aux horaires de garderie : une ouverture vers 7h00 le matin est-elle envisagée ou envisageable ?

Mme HOMMET indique que cela entraînera un surcoût mais qu'elle comprend bien les difficultés des familles dans un contexte local où les assistantes maternelles manquent.

M CAMAIL demande si des changements sont prévus au niveau des menus de la cantine car, professionnellement, il a été informé que, chaque semaine, un repas bio et un repas végétarien devaient être proposés aux enfants dans les cantines du département où il travaille. Mme HOMMET n'a pas eu d'information en ce sens pour le moment. Mme HOURQUEBIE demande si des plats de remplacement peuvent être proposés à son fils qui a choisi de ne pas manger de viande. Mme HOMMET en échangera avec l'agente qui prépare les repas.

Les dates des prochains conseils d'école : jeudi 2 avril 2020 (Saint Christophe en Bazelle) et jeudi 4 juin 2020 (Anjouin).

La date de l'arbre de Noël : le dimanche 8 décembre à 15h00 à Saint Christophe en Bazelle pour tous les enfants du RPI.

Fin du conseil d'école à 20h15.

Les secrétaires

François GARÇON

Morgane BONNEFOY

